

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Hôpitaux : les CHU confrontés aux difficultés de restauration

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

CES derniers temps, les services de restauration des hôpitaux publics sont confrontés à des difficultés de fonctionnement et peinent à offrir des repas aux patients qui y séjournent. Au Centre hospitalier

universitaire d'Owendo (CHUO), le restaurant aurait suspendu ses services pour cause de trésorerie. Un fait démenti par Dr Élise Eyang Obiang, directrice générale de cette structure hospitalière, qui a assuré que "le restaurant est toujours fonctionnel et les repas y sont vendus à des prix accessibles à tous". Si les responsables du

CHUO ne reconnaissent pas la grande difficulté du restaurant à fonctionner efficacement, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), par contre la situation est palpable. L'irrégularité du versement de la subvention de l'État aurait entraîné la fermeture du restaurant. "Les prestataires ne sont pas payés depuis plusieurs mois. Ils ont donc arrêté de travailler. Les hôpitaux n'ont plus le moyen de respecter leurs engagements faute de subvention et de crédits de l'État", a confié une source qui a requis l'anonymat.

Le repas faisant partie intégrante des soins, une structure sanitaire qui se veut moderne devrait être



Photo: Prince Jackson Mouassa

Une vue du CHU d'Owendo.

capable de servir les repas aux malades et à son personnel. Or, selon le constat, la plupart des restaurants des établissements hospitaliers publics du Gabon

peinent à fonctionner de façon optimale ou pas du tout. Et dire que l'alimentation des patients est un pan de la santé que semble négliger l'État.

Insuffisance rénale : plus de 30 patients pris en charge par la CNAMGS



Photo: SNN

Une phase de la création de fistules artério-veineuses, hier.

S.A.M.
Libreville/Gabon

LA Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) a annoncé hier avoir organisé, en collaboration avec l'Hôpital d'instruction des Armées d'Angondjé (HIAA), une activité médico-chirurgicale de confection de fistules artérioveineuses et de chirurgie de revascularisation. Cette activité a commencé le 4 décembre dernier et s'achève aujourd'hui.

Le Dr Afif Ghassani, venu du CHU de Mulhouse (France), et ses collègues gabonais ont pris en charge 35 personnes programmées. Sept autres patients venus de l'intérieur du pays (Oyem, Port-Gentil et Franceville) ont également rejoint

le programme. Tous ces malades, et leurs accompagnateurs pour certains, ont entièrement été pris en charge par la CNAMGS (voyage, opération, etc.). Il s'agit de la 4e édition de l'année 2022, après les trois premières qui ont eu lieu au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Ces activités permettent de traiter le patient dans son environnement (ce qui améliore le processus de guérison), inverser la courbe des évacuations sanitaires vers l'étranger, renforcer les compétences et permettre un échange d'expériences entre les médecins étrangers et les locaux. La création de fistules artérioveineuses est nécessaire pour réaliser, de façon optimale, les séances d'hémodialyse chez les patients insuffisants rénaux chroniques.

Droits de l'Homme : l'appel au respect de la dignité humaine

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LE Gabon, à l'instar des États membres des Nations unies, célèbre ce samedi 10 décembre la Journée internationale des droits de l'Homme.

À cette occasion, François Mangari, secrétaire général du ministère de la Justice, représentant la garde des Sceaux, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a livré un discours circonstanciel. Il a rappelé l'importance de cette Journée qui nous invite au respect des droits fondamentaux de chaque individu, en tant qu'être humain, sans distinction de sexe, d'origine nationale ou ethnique. Selon la garde des Sceaux, cette Journée est également l'occasion de dresser un bilan des actions menées en matière des droits de l'Homme, de porter un regard sans complaisance sur les insuffisances des politiques publiques, de magnifier les progrès réalisés. " Je salue vivement la détermination et le leadership de Son Excellence Ali Bongo Ondimba qui a placé



Photo: SNN

Le secrétaire général du ministère de la Justice François Mangari a livré le message de circonstance.

au centre de son action et de celle du gouvernement de la République la garantie et la protection des droits de tous les Gabonais et de toutes les personnes vivant au Gabon ", a indiqué le SG du ministère de la Justice. Poursuivant "qu'il faut que l'édifice de la protection des droits de l'Homme s'adapte et prenne en compte les nouveaux champs tels que la protection des journalistes et des défenseurs des droits de l'Homme, etc. Et, surtout, travailler à un plus grand respect

de la dignité humaine. Un combat que le gouvernement de la République mène avec un certain succès depuis quelques années." François Mangari a révélé que le Gabon a mis en œuvre des politiques publiques fortes qui ont permis qu'il soit félicité à travers le monde pour son leadership en matière de garantie de la liberté de la presse, par la dépenalisation des délits de presse; en matière de préservation de l'environnement et en matière de promotion de l'égalité homme/femme.